

# La prévention

## 1. Prévention collective

- Information et sensibilisation des personnels exposés.
- Prévention technique :
  - Mise en place d'un système de captage des poussières de bois au plus près de la source.
  - Un système d'aspiration permettant de « rejeter l'air pollué à l'extérieur des locaux de travail après épuration » conformément au Code du Travail.
  - Un système de ventilation.
- **L'entretien des différents systèmes.**
  - Nettoyage des espaces de travail
  - Par un réseau de ramassage relié au système d'aspiration.

### - Au moyen d'un aspirateur mobile :

- **doté d'un filtre de classe M à très haute efficacité (THE)**
- **dont l'étanchéité est parfaite surtout au niveau du dispositif de filtration**



**Ne pas utiliser de balai ni de soufflette**

1 coup de balai = 2h de poussière  
1 coup de soufflette = 4h de poussière

## 2. Prévention individuelle

- Port du masque filtrant anti-poussières type FFP3, FFP2 à soupape



- Tenue adaptée



Pour plus d'informations contacter votre Médecin du Travail

Santé & Travail 06

Siège Social : 5-7 rue Delille – 06000 Nice

Tel : 04.93.62.74.62

Télécopie : 04.93.62.74.69



Santé & Travail 06-2016

La source des croquis et photos, provient de l'INRS



## Risques liés à l'exposition aux poussières de bois

### Un risque majeur pour la santé

- Deuxième cause de **CANCERS** de :  
l'ethmoïde (os du crâne), des fosses nasales, des sinus de la face.
- Maladie professionnelle n°47



Les poussières de bois sont classifiées comme :

- Agents chimiques dangereux :  
Articles R4412-1- R4412-58 ; Décret n°2015-612 du 03 juin 2015
- facteurs de risques liés à la pénibilité : Article D 4121-5



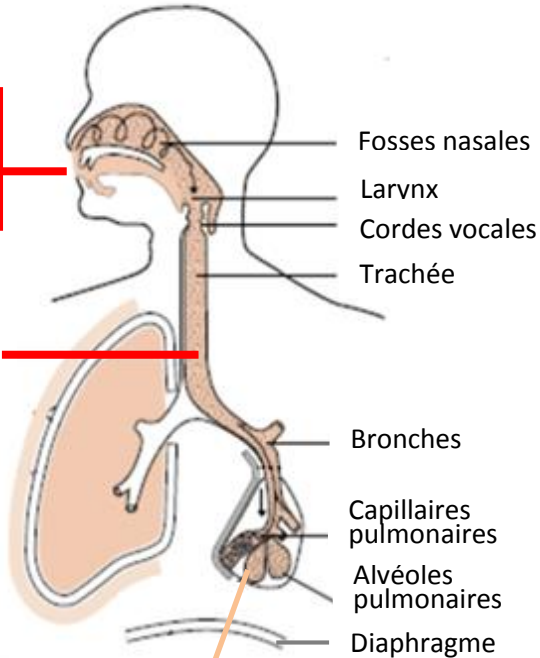
Les valeurs limites d'exposition professionnelle : **1mg/m<sup>3</sup>**  
Décret n°2012-746 du 9 mai 2012

## Quelques notions d'anatomie

### L'appareil respiratoire

Grosses particules bloquées dans les fosses nasales et la gorge

Particules inférieures à 10 µm, irritantes



Particules inférieures à 3.5 µm, vont jusqu'au fond des alvéoles

### Fonction d'épuration



## Les principales atteintes

### Cutanées :

Eczéma allergique  
Dermites irritatives

### Respiratoires

Rhinite  
Asthme  
Fibrose pulmonaire  
Cancers de l'ethmoïde, des sinus de la face, des fosses nasales

En préventif pour drainer et ventiler les sinus :

Lavage de nez  
1fois/jr au sérum physiologique

### Quand consulter votre médecin du travail ?

En cas de :

Ecoulement nasal unilatéral

Saignement de nez unilatéral

Gonflement d'un œil

Larmoiement unilatéral

Douleurs près d'un œil

Baisse ou disparition de l'odorat

Douleurs d'un côté de la face

Toux persistante

Maux de tête

## Les facteurs favorisant les atteintes

1. La taille des particules, déterminée par le type de bois :

**Plus les particules sont fines, plus elles sont dangereuses.**

- Les bois durs = particules les plus fines

Les feuillus

Ex : le chêne, l'acacia, le noisetier, le hêtre...

- Les bois tendres

Les conifères ou résineux

Ex : le pin blanc...

- Les autres matériaux

Le médium, l'aggloméré, le contreplaqué...

2. La présence de tannin :

**Plus il y a de tannin, plus le risque est grand.**

**« Risque toxique voir cancérigène »**

- Les feuillus sont les plus riches en tannin
- Les bois tropicaux : poussières et copeaux

Ex : le bété, le padouk, l'ébène de Makassar...

## Les facteurs aggravant les atteintes

1. Les agents chimiques utilisés pour traiter le bois : colles, vernis, peintures...

- Lire les étiquettes
- Connaître les symboles de danger.
- Ranger les agents chimiques selon les FDS
- Vérifier la ventilation et les aspirations

**N.B : Les composants phénoliques ou à base d'urée de la colle utilisée dans les panneaux de bois agglomérés en augmentent le danger uniquement quand ces panneaux sont travaillés.**

2. Les moisissures, les champignons lors du séchage